

Foire LOMÉ
30 Nov - 18 Dec 2022
RENDEZ-VOUS À LA FIL
POUR PROFITER DE NOS
OFFRES POUR CETTE
FIN D'ANNÉE
PAVILLON OTI
JUSTE À L'ENTRÉE

ECO & DEV

Economie & Développement



QUI SERA LA REINE?
Miss Togo 2023
FINALE
SAMEDI 10 DEC
PALAIS DES CONGRES
21H00
10 000 F / 15 000 F

BIMENSUEL D'INFORMATION ECONOMIQUES ET DE DEVELOPPEMENT

N° 246 du 02 Décembre 2022 / PRIX 250 F CFA AFRIQUE / 1EURO EUROPE

CANAL+
LA FETE CONTINUE !
LE DECODEUR HD A 1000
5000⁺ DES EVASION
INSTALLATION OFFERTE
JUSQU'A 30 JOURS OFFERTS*
A TOUT CANAL+
REABONNEZ-VOUS VITE !
88 00

AFIS Awards 2022

Le Groupe SUNU a remporté le trophée de l'African Champion of the year



FILIÈRE ANANAS

Fin du PROCAT au Togo avec un bilan très encourageant



Chine-Afrique

Pékin supprime les droits de douane sur les produits importés de 9 nouveaux pays africains à compter du 1^{er} décembre



AFIS 2022



Collaboration pouvoirs publics et secteur financier « Les 04 grandes missions de l'Etat », selon Faure Gnassingbé

Plus de 500 leaders les plus influents de tous les secteurs de l'industrie financière africaine se sont retrouvés les 28 et 29 novembre 2022 à Lomé, au Togo dans le cadre du sommet annuel de l'AFRICA FINANCIAL INDUSTRY SUMMIT-AFIS. AFIS est une plateforme visant à favoriser l'émergence d'un secteur panafricain des services financiers moderne, innovant et inclusif et initiée par le Groupe Jeune Afrique média en partenariat avec la Société financière internationale (SFI) et l'Africa CEO Forum. La capitale togolaise est reconnue comme la plateforme d'envergure sur le plan bancaire et financier.



EAU ET ASSAINISSEMENT
Le Togo recherche 600 milliards FCFA pour financer son Plan directeur à l'horizon 2030

C'est Réparti !
30 Nov - 18 Dec 2022
Foire LOMÉ
Foire de toutes les opportunités

THÈME: COMPÉTITIVITÉ DES BIENS ET SERVICES POUR LA RELANCE ÉCONOMIQUE POST COVID 19

+1000 EXPOSANTS
+300 000 VISITEURS
80 000 M² D'ESPACE

ECO FLASH

BÉNIN

310.978,669 tonnes de soja exportées entre 2021 et 2022

Les exportations du soja grain ont atteint 310.978,669 tonnes au terme de la campagne 2021-2022 de la commercialisation du Soja contre 253.953,520 tonnes en 2020-21 soit un taux d'accroissement de 22,45%. Ces chiffres ont été donnés par le Directeur de cabinet du ministère de l'Industrie et du Commerce Dr Laurent Akpo, jeudi 24 novembre 2022, lors du lancement de la campagne 2022-2023 de la commercialisation du Soja à Bantè. Les producteurs peuvent mieux avec une production de qualité, selon le ministre de l'agriculture, Gaston Cossi Dossouhoui qui a rappelé les conditions essentielles pour accroître le niveau de productivité du soja au Bénin. La campagne de commercialisation du soja grain (4^e édition) ainsi lancée prendra fin le 30 juin 2023 sur tout le territoire national. Le prix plancher d'achat au producteur est de 190 FCFA le kilogramme selon le Conseil des Ministres du mercredi 16 novembre 2022. Le gouvernement du Bénin a fait du soja à l'instar du coton, du cajou et du karité, une filière phare. Ainsi, des réformes fiscales et non fiscales en faveur de l'exportation et de la transformation des produits agricoles sont prévues dans le Programme d'Actions du Gouvernement. Selon le Directeur de cabinet du ministère de l'Industrie et du Commerce Dr Laurent Akpo, l'une de ces mesures est l'interdiction de l'exportation de certains produits agricoles bruts dont le soja grain à partir du 1er avril 2024. Aussi, les sociétés exportatrices de soja devront-elles soumettre désormais leur dossier de demande d'agrément au ministère de l'industrie et du commerce. L'objectif est d'accélérer la transformation de ces produits agricoles pour accroître la création d'emplois, de richesse et la diversification des chaînes de valeur ajoutée.

Joseph

FILIÈRE ANANAS

Fin du PROCAT au Togo avec un bilan très encourageant



Kossi Dodji Apedo, Coordonnateur du PROCAT



Les autorités lors de la fin du PROCAT au Togo

Grâce au « Projet d'appui à l'amélioration de la Compétitivité de la filière Ananas au Togo (PROCAT), cofinancé par l'Union Européenne et le Ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement (BMZ), la filière ananas est devenue un secteur à fort potentiel au Togo. Avec un budget de 5,95 millions d'euros, le PROCAT a contribué sur la période 2018-2022 à renforcer la compétitivité du secteur privé local et créer des emplois décents dans les différents maillons de la chaîne de valeur ananas tout en impactant positivement les conditions de vie des bénéficiaires. Selon Kossi Dodji Apedo, Coordonnateur du PROCAT, à la fin du projet, le bilan est encourageant au regard des résultats tangibles obtenus. « L'amélioration du rendement de la production d'ananas au Togo de 27 000 tonnes en 2017, à plus de 44 000 tonnes à ce jour, avec une forte production biologique estimée à plus de 76%; le volume du tonnage d'ananas transformé dans les agro-industries est passé de plus de 2 mille tonnes en 2018 à plus de 4 mille tonnes en 2022 ; Les produits exportés (l'ananas frais, le jus d'ananas et l'ananas séché) ont connu une hausse d'un volume un peu plus de 3 mille tonnes en 2018 à plus de 6 mille tonnes, soit une augmentation de plus de 90% des produits à l'export ; la création de 5348 emplois directs dont 1502 femmes; les revenus des producteurs se sont accrus à plus de 74%, soit un accroissement de plus de 900.000 FCFA à l'hectare ; l'augmentation de près de 44% des chiffres d'affaires des entreprises transformatrices d'ananas, soit un accroissement de plus de 19 millions de francs CFA ; l'accroissement de plus de 28% du chiffre d'affaires des entreprises évoluant dans l'exportation des ananas frais et des autres produits dérivés », a fait savoir le

Coordonnateur du projet PROCAT à la cérémonie de clôture le 30 novembre 2022 dans l'Unité de transformation Bio Farm Trading, sise à Noépé, dans la Préfecture de l'Avé. Autres points positifs à mettre à l'actif du projet, est



Les ouvriers à l'ouvrage lors de la visite guidée

la mise en place du Conseil Interprofessionnel de la Filière Ananas au Togo (CIFAN) qui regroupe les producteurs, transformateurs et exportateurs ; l'introduction de nouvelles techniques de production comme l'utilisation des bâches biodégradables; le développement des champs écoles de multiplication de rejets ; le renforcement des relations commerciales entre les acteurs de la filière avec d'autres acteurs de la sous-région où à l'international, grâce à leur participation à la plus grande foire de produits biologiques au monde en Allemagne ; la mise en œuvre du PROCAT a valablement contribué à augmenter significativement le séchage des ananas grâce aux séchoirs automatisés et à intégrer l'agroécologie dans son processus, avec l'installation d'une grande unité de compostage qui récupère les déchets et les transforme en engrais biologique pour la fertilisation des sols. Ces acquis sont à consolider pour que les objectifs du projet soient atteints en ce qui concerne le potentiel existant au niveau des différentes chaînes de valeur ananas au niveau national. Par ailleurs, les défis restent encore à

relever pour la compétitivité de la filière ananas. « Les facteurs de production montrent des efforts à fournir pour la disponibilité des rejets d'ananas en grande quantité en vue d'augmenter la production à la base; L'accroissement des exploita-

PROCAT prouvent que les solutions pour développer les chaînes de valeur agricole sont à la portée de main », a indiqué Hugo Van Tilborg, chef de la coopération de l'Union européenne (UE) au Togo. Docteur Florent Thiès, le chef de mission du PROCAT, quant à lui a annoncé qu'il y aura de la part de la BMZ à travers la GIZ, deux nouveaux projets qui s'annoncent dans lesquels la filière ananas aura sa place. « Je pris le secteur privé de continuer son travail », a-t-il souhaité. Le PROCAT tire vers la fin de sa mise en œuvre prévue le 06 décembre 2022. Il a axé ses interventions sur trois principaux volets: L'amélioration de la compétitivité des entreprises de transformation d'ananas au Togo; L'accompagnement des organisations intermédiaires de la filière ananas à améliorer et à élargir la fourniture de services aux MPME; La mise en place des politiques en faveur de la compétitivité industrielle et l'amélioration d'un environnement propice aux entreprises de production, de transformation et de commercialisation de l'ananas. La démarche du projet s'inscrit dans le processus de professionnalisation de l'agriculture et dans la transformation des fruits tropicaux au Togo en lien avec les orientations stratégiques du Programme d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PNIASAN) ainsi que de la feuille de route Togo 2025.

Lord Germann



AFIS Awards 2022

Le Groupe SUNU a remporté le trophée de l'African Champion of the year

Du 28 au 29 novembre 2022, Lomé a abrité l'édition 2022 de l'Africa financial industry summit (AFIS) sous le thème: «Durable, digitale, sans frontières-Transformer la finance à l'ère des disruptions». L'occasion de faire distinguer (05) cinq grandes figures de la vitalité et de la résilience financière du continent africain en partenariat avec Mazars, une entreprise internationale spécialisée dans l'audit.

Les vainqueurs concouraient au sein de quatre catégories à savoir «African Champion», «Disrupter of the year», «Woman Leader» et «Central Bank Governor». Le Groupe

SUNU, acteur majeur de l'industrie financière en Afrique, a remporté le trophée de l'African Champion of the year aux AFIS Awards 2022. Par l'acquisition, le rachat et la création d'entreprises au fil des années dans les secteurs de l'assurance et de la banque, le Groupe est aujourd'hui présent dans 17 pays d'Afrique subsaharienne avec près d'une trentaine de sociétés. M. Mohamed BAH, Directeur Général du Groupe SUNU, a reçu le prix des mains de M. Olivier BUYOYA, Directeur Régional Afrique de l'Ouest de IFC (International Finance Corporation). Le Groupe SUNU est résolument engagé dans le

processus de croissance de la finance africaine et est devenu, en juillet 2022, l'actionnaire majoritaire de la Banque internationale de commerce internationale du Sénégal, grâce au rachat des 54,12 % du français BNP Paribas. « Les cinq vainqueurs des AFIS awards 2022 illustrent à merveille le professionnalisme et l'expertise dont le continent a besoin. L'une des ambitions d'AFIS est de contribuer au développement d'un secteur financier de classe mondiale », a déclaré la Directrice d'AFIS chez Jeune Afrique Media Group, Ramatoulaye Goudiaby. Autres distingués, le prix de «Disrupter of the year» est revenu au groupe Jumo. La



Remise du trophée remporté par le Groupe SUNU

nouvelle vice-présidente de la banque d'import-export africaine, Kanayo Awani a remporté le prix de «Woman Leader». Dans la catégorie «Central bank governor» le prix a été décerné au Gouverneur de la Banque Centrale du Rwanda, John Rwangombwa, tandis que le prix de «Hall of excellence» est revenu au directeur général du groupe Ecobank Ade Ayeyemi. Fon-

dée par le groupe Jeune Afrique Media en 2021, avec le soutien de l'IFC (Groupe de la Banque mondiale), l'AFIS est une organisation sœur de l'Africa CEO Forum, la principale plateforme du secteur privé africain. L'objectif d'AFIS est de construire une industrie financière robuste au service de l'économie réelle et du développement durable.

Joseph

AFIS Awards 2022

5 champions de la finance africaine récompensés

Du 28 au 29 novembre 2022, Lomé a abrité l'édition 2022 de l'Africa financial industry summit (AFIS) sous le thème: «Durable, digitale, sans frontières-Transformer la finance à l'ère des disruptions». L'occasion de faire distinguer (05) cinq grandes figures de la vitalité et de la résilience financière du continent africain en partenariat avec Mazars, une entreprise internationale spécialisée dans l'audit lors du dîner de gala de

la première édition de l'Africa Financial Industry Summit (AFIS). Les vainqueurs concouraient au sein de quatre catégories à savoir «African Champion», «Disrupter of the year», «Woman Leader» et «Central Bank Governor». A la tête de la Banque centrale du Rwanda depuis février 2013, John Rwangombwa a reçu, le prix Central Bank Governor, qui récompense le meilleur gouverneur de banque centrale en Afrique aux AFIS Awards

2022. Ancien ministre des Finances et de la Planification économique du Rwanda, l'on lui attribue une grande part dans le maintien de la stabilité de l'économie rwandaise et de son secteur financier. Le prix de champion de la finance en Afrique (Africa Champion), revient au Groupe Sunu, une entreprise panafricaine de services financiers créé en 1998 par Pathé Dione et dont le chiffre d'affaires est de plus de 190 milliards Fcfa. Le holding déjà pré-

sent dans 16 pays africains et qui poursuit son développement est devenu, en juillet 2022, l'actionnaire majoritaire de la Banque internationale de commerce internationale du Sénégal, grâce au rachat des 54,12 % du français BNP Paribas. Le prix du leadership féminin (Woman Leader) revient à la Nigériane Kanayo Awani, vice-présidente de la banque d'import-export Afreximbank, qui est en première ligne de front dans la mise en place de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf). La plateforme de services financiers mobiles pour les opéra-

teurs de réseaux mobiles et les banques Jumo, remporte le prix « Disrupter of the year », qui récompense l'innovation sur le continent. Ce major de la Fintech sur le continent poursuit son expansion et projetait, pour 2022, de porter son volume de crédits accordés à l'économie de 29 à 40 milliards de dollars. L'ex-directeur général d'Ecobank Transnational Incorporated (ETI), Ade Ayeyemi, pour sa part, a reçu le prix « Hall of Excellence », qui récompense une personnalité du secteur financier pour l'ensemble de sa carrière.

Eco & Dev

AGRICULTURE

IB Bank s'engage à booster la Filière Soja

La culture du soja est désormais ancrée dans les habitudes agricoles au Togo. La filière a connu une hausse de production de 200.000 tonnes en 2021, cependant l'une des préoccupations demeure le financement des producteurs de la céréale. Au Togo, les crédits bancaires à l'agriculture représentent encore moins de 1%, en raison de nombreux risques que les banques disent ne pas maîtriser. Avec la transformation qui se fera au plan local grâce à la plateforme Industrielle d'Adétikopé, IB Bank, anciennement banque togolaise pour le commerce et l'industrie vient de confirmer son engagement en faveur du développement

des industries de transformation de la filière soja. Le directeur général de la Banque Nabil Tahari l'a annoncé samedi dernier. Des projets sont à l'étude pour une implantation sur le site du parc industriel d'Adétikopé (PIA). Peu de détails ont été donnés sur la participation de la banque sur les éventuels bénéficiaires, producteurs locaux, investisseurs privés togolais ou étrangers. « Comme acteur financier majeur, IB Bank ne peut pas passer à côté de ce projet majeur. C'est un engagement financier global non limité pour le moment ; raison pour laquelle nous n'avons pas un chiffre fixe à donner », a indiqué Nabil Tahari.

Gislain

ECONOMIQUE

Le Togo se dote d'une loi portant statut de la zone franche industrielle



Tsègan Yawa Djigbodi, Pdte de l'Assemblée Nationale

Depuis le 30 novembre 2022, le Togo s'est doté d'une loi portant statut de la zone franche industrielle qui offre des avantages aux investisseurs et entreprises œuvrant dans le domaine du textile. Concrètement sur le plan fiscal, cette loi prévoit la stabilisation du taux d'impôt sur les sociétés, sur les dividendes et la patente à 10% à compter de la 9ème année et pour le restant de la durée de vie de la société. Les investisseurs ou opérateurs écono-

mique dans cette zone seront exonérés de certaines catégories d'impôt et taxe, notamment la taxe foncière, l'impôt sur le revenu dû aux services d'assistance technique étrangère, les droits et taxes non expressément visés. Il est prévu en plus une réduction de 50% de tous droits et taxes de douane et de la TVA s'agissant des véhicules utilitaires. En matière du droit de travail, deux dérogations particulières au code du travail retiennent l'attention : 48 heu-

res de travail par semaine et 14 jours de congés annuels. « Le vote de cette loi va garantir le « développement d'une chaîne de valeur totalement intégrée allant de la production du coton, matière première de base, à la confection de vêtements », a indiqué Kayi Rose Mivedor, ministre de la promotion de l'investissement. D'après le gouvernement, il s'agit, avec cette nouvelle disposition, de faire du secteur textile, un levier de promotion de l'emploi au Togo, conformément à « la vision développée par la feuille de route gouvernementale pour renforcer l'attractivité du pays auprès des investisseurs afin de transformer localement le coton produit au Togo », via la Plateforme Industrielle d'Adétikopé (PIA). La Présidente de l'Assemblée nationale, Yawa Djigbodi Tsègan, s'est félicitée de l'engagement du gouvernement à doter le Togo de cet instrument juridique, qui repositionnera le pays sur l'échiquier économique régional et international.

Raissa

AFIS 2022

Collaboration pouvoirs publics et secteur financier. « Les 04 grandes missions de l'Etat », selon Faure Gnassingbé

Plus de 500 leaders les plus influents de tous les secteurs de l'industrie financière africaine se sont retrouvés les 28 et 29 novembre 2022 à Lomé, au Togo dans le cadre du sommet annuel de l'AFRICA FINANCIAL INDUSTRY SUMMIT-AFIS. AFIS est une plateforme visant à favoriser l'émergence d'un secteur panafricain des services financiers moderne, innovant et inclusif et initiée par le Groupe Jeune Afrique média en partenariat avec la Société financière internationale (SFI) et l'Africa CEO Forum. La capitale togolaise est reconnue comme la plateforme d'envergure sur le plan bancaire et financier.

Le Président de la République, S.E.M Faure Essozimna Gnassingbé, a ouvert les travaux. Pour le Président de la République, « l'avenir de l'Afrique se construira sur la collaboration étroite entre les gouvernements et le secteur bancaire ». Malgré le contexte économique mondial peu favorable, le Président de la République s'est montré confiant en la capacité des acteurs étatiques et du secteur privé à trouver les voies et moyens pour une sortie de crise. « Comme toute crise, celle d'aujourd'hui trouvera les voies de sa résolution, un nouvel équilibre macroéconomique s'imposera et l'optimisme reviendra ». Tous les intervenants ont salué l'hospitalité légendaire du Togo et la vision de faire de Lomé une place financière de premier plan. Le président togolais qui engage son pays sur les rails du développement socioéconomique et industriel fait des réformes pour une amélioration du climat des affaires



favorisant, une collaboration entre le secteur public et privé ; une ouverture à l'investissement ; la transparence dans la passation des marchés publics ; la lutte contre la corruption...

« Notre succès commun dépend de cette collaboration entre les pouvoirs publics et le secteur financier. De notre côté, je vois quatre grandes missions. 1/ Tout d'abord, l'État doit promouvoir un environnement des affaires attractif. Combien d'investisseurs étrangers, s'étant rarement rendus sur notre continent, se représentent un environnement des affaires anarchique et impraticable ? La réalité est toute autre et elle s'améliore tous les jours. Qu'il s'agisse de fiscalité, de stabilité juridique ou de contraintes administratives, les progrès sont considérables même si beaucoup reste encore à faire. Mais ce qui a été fait, il faut le faire savoir. La SFI le sait bien : sans atténuation de ces inquiétudes irrationnelles, de nombreux investissements parfaitement viables ris-

quent d'être ignorés par des investisseurs souvent trop frileux. 2/ Pour ce faire, l'État doit favoriser l'information, et c'est sa deuxième grande mission. Pas seulement l'information sur l'environnement des affaires, mais l'information sur les affaires elles-mêmes. C'est dans la construction d'une banque de projets que l'État est votre meilleur allié. Nombreux sont les investisseurs étrangers trouvant que l'offre de projets viables et de qualité dans les pays en développement, le pipeline, reste trop limitée. Conscient de cette demande toujours croissante, nous travaillons sans relâche pour permettre une juste perception des occasions d'investissements. C'est ainsi que le Togo a développé sa Feuille de Route 2025, offrant une banque de projets cohérente et -dans votre jargon-bankable. Issus d'un travail de longue haleine et d'une connaissance minutieuse du terrain, nous avons pensé ces projets comme le chaînon manquant dans le financement de l'écono-

mie par le secteur privé. Pour autant, nous ne nous priverons pas des opportunités qu'offrent les Partenariats-Publics-Privés (PPP) qui demeurent un outil pertinent au bénéfice du financement dans les pays en voie de développement. 3/ La troisième mission, c'est que l'État doit jouer son rôle d'arbitre. C'est particulièrement vrai dans le développement des investissements durables. Les investisseurs des pays développés cherchent de plus en plus des opportunités d'investissements responsables. Leurs actionnaires le demandent. Leurs clients le souhaitent. J'en veux pour preuve les montants considérables gérés par des fonds reposant sur des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance, dits ESG. Ils ont atteint aujourd'hui la somme considérable de 36.000 milliards de dollars. Pourtant, seule une faible partie ces investissements revient aux pays en développement. C'est qu'au-delà de la question de l'information que

j'évoquais à l'instant, il y a la question des externalités. Pour juger du caractère durable et responsable d'un investissement, il faut pouvoir tenir compte des éléments qui touchent à la pollution, à la perte de la diversité, etc. Et là, évidemment, la puissance publique retrouve son rôle d'arbitre entre les résultats positifs de l'investissement en termes de profit et d'emplois d'un côté, et de l'autre les contraintes environnementales. 4/ Enfin, l'État peut organiser l'innovation. S'il profite à tous les acteurs financiers, le secteur public reste avant tout l'allié des éléments les plus innovants de la communauté financière. Les exemples abondent. Au Brésil, où le programme de paiements PIX, amorcé en 2018 et lancé en 2020 par la Banque centrale, a réussi en un an à convaincre 67% des adultes et 60% des entreprises déjà bancarisées. Cette coopération entre la Banque centrale, l'État et le secteur privé a permis, en un temps record, de réduire les coûts de transaction et d'accélérer la bancarisation de l'économie brésilienne », a déclaré Faure Gnassingbé. Le Vice-président pour l'Afrique de la Société financière internationale (SFI), Sergio Pimenta et le Président Directeur général du Groupe Jeune Afrique Média, Amir Ben Ahmed ont relevé l'opportunité qu'offre cette assise dans la dynamisation du partenariat public-privé dans les systèmes financiers africains. Ce sommet a pour enjeux majeurs de contribuer au développement d'une industrie financière africaine de classe mondiale, placer l'industrie des services financiers au cœur de la réussite du projet de la ZLECAF, doper l'inclusion financière et donner une voix à l'industrie financière africaine dans les débats sur la régulation internationale.

Joseph

TOGO

Bboxx EDF signe un contrat de 11 millions d'euros pour fournir de l'énergie propre à plus de 1,5 millions de personnes

Bboxx, super plateforme d'accès aux produits et services essentiels, et son partenaire au Togo, EDF, leader mondial des énergies bas carbone, ont obtenu un prêt de 11 millions d'euros du Fonds d'électrification hors réseau (OGEF) géré par Lion's Head Global Partners Asset Management (« LHGPAM »), leur permettant d'accélérer leur déploiement de systèmes solaires domestiques (SHS) au Togo. Le prêt soutiendra l'expansion de Bboxx dans le pays, avec l'objectif plus large de fournir à 1,5 millions de clients des solutions d'énergie propre d'ici 2030. Cet objectif s'inscrit



dans le droit fil des efforts déployés par le gouvernement pour électrifier totalement le pays dans le même laps de temps, en explorant les options hors réseau pour permettre à

l'ensemble de sa population rurale d'accéder à l'énergie. Bboxx opère au Togo avec EDF depuis 2018 et cet accord marque la dernière étape de leur partenariat de longue date. En

2019, les clients de Bboxx EDF ont reçu la toute première subvention gouvernementale en Afrique pour des paiements d'énergie solaire, et à ce jour, le dispositif a eu un impact positif sur plus de 300 000 Togolais, fournissant aux foyers, aux communautés et aux entreprises un accès à une énergie propre. Le prêt accordé par l'OGEF, un fonds d'investissement durable visant à fournir des solutions fiables d'énergie propre à l'Afrique subsaharienne, démontre le rôle croissant de l'investissement privé dans la sphère du développement, permettant le déploiement croissant

de solutions de financement innovantes. Mansoor Hamayun, PDG et cofondateur de Bboxx, a déclaré : « Il est encourageant de constater que le secteur privé commence à investir davantage dans les initiatives écologiques, et nous sommes reconnaissants à l'OGEF d'avoir reconnu les services et solutions essentiels que nous fournissons. Cependant, si l'on considère le secteur dans son ensemble, il reste encore beaucoup à faire pour débloquer des financements et des innovations durables. Des prêts comme ceux-ci sont essentiels pour nous permettre de fournir des solutions propres conformes aux objectifs de développement durable des Nations unies, de transformer positivement des vies et de libérer le potentiel en faisant entrer beaucoup plus de personnes dans l'économie numérique ».

Lord Germann

AFIS 2022

M. Faissal CHAHROUR, DG BIA-Togo, « AFIS 2022 est un évènement important qui confirme encore que Lomé est dans une dynamique de développement »

Les 28 et 29 novembre 2022 à Lomé, au Togo s'est tenu le sommet annuel de l'AFRICA FINANCIAL INDUSTRY SUMMIT-AFIS. AFIS est une plateforme visant à favoriser l'émergence d'un secteur panafricain des services financiers moderne, innovant et inclusif. Les acteurs du secteur bancaire soutiennent l'évènement à sa juste valeur. Parmi ces 14 banques installées au Togo, la Banque Internationale pour l'Afrique au Togo (BIA Togo), filiale du groupe bancaire marocain Attijariwafa bank depuis 2013 adhère à la thématique d'AFIS 2022 qui planchera sur la manière dont

l'industrie financière africaine peut s'adapter aux grands bouleversements économiques actuels et tirer parti de l'avènement de la Zone de libre-échange. « La BIA est une banque d'histoire au Togo et qui a toujours œuvré pour l'intégration financière pour la facilitation des services financiers et leur disponibilité au niveau du pays. Depuis que le Groupe d'Attijariwafa a repris la BIA, on a continué sur le même chemin pour mettre à la disposition des clients qu'ils soient entreprises, particuliers, PME-PMI tous les services bancaires. La banque est dans cette logique ; on n'est dans

l'accompagnement aussi du pays dans les grands projets structurants dont le dernier est le financement de la Plateforme Industrielle d'Adetikope mais on a participé à d'autres projets d'envergure comme Kékéli Efficient Power Thermal Plant. Nous sommes ravis de voir Lomé sous les projecteurs de tous les médias au niveau international. AFIS 2022 est un évènement important et qui à sa valeur, cela confirme encore que Lomé est dans une dynamique de développement, de confirmer sa position dans la sous-région », a indiqué M. Faissal CHAHROUR, DG BIA-Togo, au micro de la TVT (télévision pu-



M. Faissal CHAHROUR, DG BIA-Togo

blique). Alors que les nouvelles technologies révolutionnent le monde de la finance, l'AFIS propose aux secteurs privé et public réunis de débattre de la manière continentale africaine (Zlecaf) pour se transformer. En quelques années, l'Afrique a su se hisser à l'avant-garde mondiale de l'industrie du mobile money et favoriser l'essor des fintechs, laissant espérer une transformation numérique rapide et capable d'accélérer l'intégration économique du continent. A travers cet évènement exceptionnel, l'ambition d'AFIS est de rassembler l'industrie financière dans son ensemble face à ces enjeux critiques. Durant deux jours de débats, panels, ateliers, tables rondes, keynotes, l'industrie financière s'attachera à aborder le large volet de thématiques qui animent son quotidien. « Le numérique et le digital de manière générale, c'est l'avenir de la banque, de l'industrie financière. Il faut dire notre offre en terme de banque digitale,

elle est aujourd'hui aux fonctionnalités basiques, élémentaires et autres, Mais on a toute une stratégie de développement de l'offre digitale. Notre ambition, c'est de mettre à la disposition de nos clients, beaucoup plus de services via les canaux digitaux. Mais il est aussi question de développer cette offre comme on le fait déjà pour les e-paiements de la CNSS et l'OTR. Mais, on va encore développer tout ce qui est transfert de fonds à travers l'électronique. Nous sommes en train de développer tous ces services », a expliqué le DG BIA-Togo. Rappelons que la BIA-Togo est un acteur incontournable du secteur bancaire Togolais. BIA Togo propose à ses clients particuliers et professionnels une large gamme de produits et services bancaires ainsi qu'une gamme complète de solutions bancaires destinée aux besoins spécifiques des entreprises et des investisseurs.

Raissa

DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

Afreximbank renforce son partenariat avec le Togo

Le partenariat entre le Togo et Banque africaine d'import-export (Afreximbank) était le 29 novembre 2022 au centre d'un échange entre le chef de l'Etat, Faure Essozimna Gnassingbé, et le président de l'institution panafricaine de financement du commerce, Pr. Benedict Oramah. « Nous avons passé en revue les projets que nous finançons au Togo, notamment ceux relatifs au parc industriel en partenariat avec Arise et du plan d'extension de ce parc. Nous avons aussi évoqué des sujets relatifs au financement du secteur agricole ». Le chef de l'Etat et le responsable de l'Afreximbank ont également abordé les mécanismes pour juguler la crise économique. A préciser que cette audience confirme l'excellence des relations entre le Togo et Afreximbank. Le partenariat entre notre pays et cette institution financière est très étendu et couvre plusieurs domaines notam-



Le Président Faure Gnassingbé et le Pr Benedict Oramah

ment ceux de l'industrie, l'énergie, la logistique, et l'agriculture. Afreximbank accompagne le Togo pour la mobilisation des investissements en vue d'accélérer la réalisation des projets prioritaires de la feuille de route 2020-2025. Le pays a bénéficié via la société Arise, de l'accompagnement de cette institution financière panafricaine dans le cadre de la construction de la première

phase du Parc industriel d'Adetikopé (PIA) et des centrales électriques dans la région des Plateaux. Le Togo a adhéré en août 2021 à l'Accord portant création du Fonds pour le développement des exportations en Afrique (FEDA), une plateforme d'Afreximbank en vue de promouvoir davantage la transformation structurelle de l'économie nationale.

Jojo

UMOA-TITRES

Le Togo a remboursé près de 300 milliards FCFA fin octobre 2022

Le Togo qui, à la date du 10 novembre 2022, cumule 473 milliards FCFA de fonds mobilisés auprès des investisseurs de l'Umoa, poursuit le remboursement de sa dette contractée via Umoa-titres. De janvier à octobre 2022, le pays a versé 299

milliards FCFA au titre de l'amortissement de ses dettes, selon les données de l'agence Umoa-Titres, consultées par Togo First. Précisément, au cours des 10 premiers mois de l'année, parallèlement à ses sorties sur le marché financier régional, le Togo a remboursé pour le compte des Bons assimilables du Trésor (BAT) 27,5

milliards FCFA et 271,43 milliards FCFA au titre des OAT (Obligations Assimilables du Trésor). Pour rappel, cette année, Lomé prévoit d'emprunter auprès des investisseurs de la zone Umoa, 663 milliards FCFA, selon la loi de finances rectificative 2022, pour financer son budget national.

Ghislain

ATAKPAMÉ

La foire commerciale se déroulera du 16 au 31 décembre 2022

Non tenue durant ces deux dernières années suite à l'apparition de la crise sanitaire liée à la pandémie au COVID-19, «la foire commerciale des 7 Collines» est de retour cette année. Enfin libérée des restrictions liées à la crise sanitaire, la 7ème édition de ce rendez-vous commercial se déroulera du 16 au 31 décembre 2022 sur l'espace aéré en face de l'évêché d'Atakpamé. Durant seize jours, cet espace d'exposition de la ville au sept collines, accueillera plus d'une centaine d'exposants de tous les secteurs d'activités confondus tels que de l'habitat, des aménagements extérieurs, de la décoration, de la gastronomie, des loisirs, etc. C'est une très belle exposition avec des éléments historiques mais aussi des produits très pédagogiques. On espère que l'attractivité

de la reprise de ce rendez-vous commercial va générer du public et susciter de la curiosité auprès de la population de la ville d'Atakpamé et des villes avoisinantes qui y feront le déplacement. Les jeunes entrepreneurs togolais de la région des Plateaux sont appelés à participer à cette initiative car ils demeurent aujourd'hui de véritables leviers de la croissance et du développement de la nation par leur ingéniosité et leur professionnalisme dans la création de leurs produits «Made in Togo». La foire commerciale devrait retrouver cette année une certaine embellie commerciale, avec des concepts de journée de promotion des produits «Made in Togo» et plus particulièrement ceux de la région des Plateaux.

Jean-Marc

FAÏTIÈRE DES COMMUNES DU TOGO

Tournée nationale d'échanges et de partage d'expériences du bureau dans les plateaux

La Faïtière des Communes du Togo (FCT) avec l'appui financier et technique du Programme Décentralisation et Gouvernance Phase IV (ProDeG IV) a organisé la session des rencontres de la région des Plateaux pour le compte de la tournée nationale d'échange et de partage d'expériences le 28 novembre 2022 à Atakpamé (165 km de la capitale). Cette rencontre vise à créer une synergie entre les membres de la Faïtière et surtout à les amener à fédérer leurs actions dans l'optique des atteintes des objectifs fixés pour une décentralisation réussie. L'objectif prioritaire de cette tournée nationale est de contribuer au renforcement des liens entre les communes et la FCT, aux primes abords, et ensuite d'offrir une véritable opportunité d'échanges et de partage d'expériences aux participants afin de recenser les besoins, difficultés et préoccupations des communes prenant en compte des thématiques liées au foncier, à la sécurité, la redevabilité, la mobilisation des



Vue d'ensemble des participants

ressources et la gestion efficace et efficiente des ressources humaines. À la sortie des travaux marquant la journée de l'étape de la région des Plateaux à Atakpamé, Mme Adjo AGBAGLO, représentant la présidente de la Faïtière, a évoqué que, « Il en ressort des échanges que la gestion de l'administration communale, les questions liées à la mobilisation des ressources, la sécurité et le foncier occupent une place non négligeable pour l'obtention de vrais résultats. D'où il apparaît clairement que la bonne marche de la Faïtière sera déterminée à travers le climat de sécurité et de paix qui règnera sur les différentes

collectivités territoriales, membres. Il importe d'inviter les différentes communes qui n'ont pas inscrit le concept sécuritaire dans leur PDC à procéder à une réactualisation de ce document qui prendra en compte les questions sécuritaires. L'autre défi, c'est la problématique du foncier. C'est ce qui divise plus les togolais aujourd'hui. Pour parvenir à une gestion efficace et efficiente de ce mal, les acteurs ont la responsabilité de maîtriser le code foncier ». Le Conseiller Technique ProDeG IV/GIZ, Kokou Alonyo ASSIGBE, a, au nom de la Cheffe de Programme Décentralisation et Gouvernance phase IV (ProDeG IV), rappelé, qu'il est

impérieux que la Faïtière depuis sa création en novembre 2020 et plusieurs missions menées, se retrouve de temps en temps pour des sessions d'analyses critiques des activités déjà menées, mais également faire des propositions d'amélioration, identifier des actions pertinentes à l'endroit de la FCT en faveur des communes togolaises. « S'il est vrai que la thématique centrale de cette tournée s'intitule «qu'elle contribution des communes dans la réforme du foncier au Togo» est à priori orienté vers des échanges axés spécifiquement sur le foncier, toutefois, il en demeure également une opportunité et un espace pour les communes et la FCT de faire l'exercice d'identification de nouveaux enjeux et des thèmes de plaidoyer », a ajouté le CT/ProDeG IV/GIZ, Kokou Alonyo ASSIGBE. Pour que les communes puissent pleinement jouer le rôle qu'est le leur dans cette réforme du foncier, d'autres aspects de la vie des collectivités sont à prendre en compte tels que la gouvernance participative, la mobilisation et la gestion des ressources humaines, matérielles et financières, la digitalisation, la transparence et la réédition de comp-

tes, la déconcentration des usines, plateformes et infrastructures de la république, etc. En rappel, la décentralisation est inscrite parmi les priorités politiques du gouvernement dans le Plan National de Développement (PND) 2018-2022 et de la Feuille de Route Gouvernementale à l'horizon 2025. Cette volonté politique est inscrite dans la loi n°2007-011 du 13 mars 2007 relative à la décentralisation et aux libertés locales, avec toutes les modifications qui ont suivies marquant le soubassement des lois, notamment la loi n°2017-008 du 29 juin 2017 portant création des communes et consacrant ainsi la communalisation intégrale des 117 communes existantes à ce jour. Mis en œuvre par la coopération technique allemande, GIZ, au Togo, le Programme Décentralisation et Gouvernance Phase IV (ProDeG IV), financé par le Ministère Fédéral Allemand de la Coopération Économique et du Développement (BMZ), vise à former et accompagner les acteurs locaux dans l'élaboration et la réalisation des projets et actions pour le développement et le mieux-être des populations à la base.

Jean-Marc.

OMC

La DG Okonjo-Iweala a été nommée docteur honoris causa de la Nyenrode Business Universiteit

La Directrice générale de l'Organisation Mondiale pour le Commerce (OMC) Ngozi Okonjo-Iweala a reçu le titre de docteur honoris causa de la Nyenrode Business Universiteit (Pays-Bas) le 28 novembre 2022. Lors de cette cérémonie, elle a souligné que la réforme de l'OMC consistait à faire en sorte que l'institution s'adapte à l'évolution des besoins dans le monde et poursuive la réalisation de son objectif fondamental qui est d'utiliser le commerce pour améliorer la vie des populations. Le professeur Koen Becking, recteur magnifique de l'UNB, a déclaré : « Nous honorons le Dr Ngozi Okonjo-Iweala pour son leadership qui est un exemple pour tant de personnes dans le monde de l'économie et des affaires dans un contexte mondial, son rôle dans la société face à des problèmes urgents tels que la corruption et la pandémie de COVID, sa vaste expérience en tant que leader inspirant, pour avoir été la «première femme» dans tant de rôles différents et sa contribution globale à l'éducation. » Désirée M. van Gorp, Prof. de commerce in-



Photo de famille

ternational à l'UNB et membre du conseil consultatif académique du Programme des chaires de l'OMC (PCM), a déclaré : « Nous sommes fiers de conférer un doctorat honorifique au Dr Ngozi Okonjo-Iweala, qui a laissé une empreinte impressionnante de leadership responsable tout au long de sa carrière. Elle incarne les valeurs de l'UNB, à savoir le leadership responsable, l'esprit d'entreprise et l'intendance. Son leadership inspirant et son engagement en faveur d'un monde meilleur pour tous sont un exemple pour nos étudiants, nos anciens élèves, les représentants du monde universitaire et les autres partenaires de notre

écosystème. » Les Pays-Bas sont un sponsor de longue date du WCP. Le WCP vise à renforcer et à promouvoir les activités académiques liées au commerce par les universités et les institutions de recherche des pays en développement et des pays les moins avancés. Les titulaires de chaires sont des professeurs chargés de diriger une équipe au sein de leur institution afin de fournir une expertise liée au commerce à leurs pays et régions par le biais de projets de recherche bien ciblés. Actuellement, plus d'un tiers des titulaires de chaires du WCP sont des femmes.

Lord Germann

TOGO

Des ouvrages pour renforcer la résilience des populations face aux risques d'inondations

Depuis plus d'une décennie, le Togo enregistre régulièrement des inondations. Face à de tels phénomènes météorologiques qui créent souvent des situations urgentes à gérer, le gouvernement togolais s'efforce de consolider la résilience des populations. De nombreux ouvrages d'assainissement sont ainsi construits pour surmonter les risques d'inondation. C'est dans ce cadre que plusieurs bassins de rétention d'eau, des voiries et réseaux divers (VRD) ont vu le jour à Lomé et à l'intérieur du pays. Dans la ville de Lomé et de ses banlieues, de nombreux ouvrages d'assainissement couplés de travaux de drainage des eaux pluviales ont été construits pour renforcer la résilience des populations en période d'inondation. On en dénombre à plusieurs endroits notamment à Agbalépédogan, Agbalépédo, Agoè, Adjidoadin, Avedji et Gblinkomé. Des bassins de rétention d'eau ont été également construits à Ségbé et à Adidogomé annexés au projet de réalisation de la route Lomé-Kpalimé pour un montant global de près de deux cents (200) milliards de

francs CFA. La construction, grâce à la deuxième phase du Projet d'aménagement urbain au Togo (PAUT II), d'un 4ème lac d'une surface de 40 ha prolonge le système lagunaire de Lomé et permet d'évacuer les eaux. Ont été également aménagés, les bassins de rétention d'eau à l'intérieur du pays. Des Voiries et réseaux divers (VRD) ont été construits à Kpalimé, Tsévié, Atakpamé, Notsè, Blitta, Bafilo, Kara et Dapaong. Toutes ces réalisations contribuent à renforcer la résilience des populations face aux risques d'inondations. Dans toutes ces localités, des caniveaux sont curés et le réseau de drainage des eaux pluviales réhabilités chaque année. Ces réalisations ont pour finalité, un aménagement urbain plus efficace, la suppression des risques d'inondations et la disparition des zones non drainées dans les quartiers entravant la mobilité des personnes et des biens avec la détérioration de la voirie. Avec ces divers ouvrages réalisés dans la capitale et dans les villes intérieures le système de drainage des eaux pluviales s'est considérablement amélioré.

ECONOMIE ET DEVELOPPEMENT

Récépissé N° 0494/ 08 / 04 / HAAC

Directeur de Publication
Joseph GADAH
(228) 90 30 85 10

Rédaction
Joseph
Ghislain
Raissa

Imprimerie
La Colombe

Infographie
Lord Germann
70 40 16 74

Tirage
2000 Exemplaires

CHINE-AFRIQUE

Pékin supprime les droits de douane sur les produits importés de 9 nouveaux pays africains depuis le 1er décembre

La Chine poursuit le démantèlement tarifaire sur les importations en provenance de l'Afrique comme l'avait promis le président chinois Xi Jinping lors de la 8e Conférence ministérielle du Forum sur la coopération sino-africaine (FOCAC 8) tenue à Dakar, au Sénégal, en novembre 2021. Après l'entrée en vigueur de l'exonération de droit de douane au profit de 9 pays africains en septembre dernier, 9 autres devraient s'approprier à bénéficier de cette mesure. Ces exonérations visent à stimuler les exportations du continent vers l'Empire du milieu, qui importe surtout des minerais et des produits agricoles. Dans cette opération, l'Afrique n'est

pas la seule gagnante. Ainsi, à compter du 1er décembre 2022, le Bénin, le Burkina Faso, la Guinée-Bissau, le Lesotho, le Malawi, Sao Tome-et-Principe, la Tanzanie, l'Ouganda et la Zambie, pourront exporter leurs produits vers le marché chinois sans payer des droits de douane. Pour ces pays, l'exonération porte sur 98% des produits actuellement taxés, soit un total d'environ 8.800 produits, en majorité agricoles et animaux. Pour rappel, en septembre dernier, Pékin avait déjà accordé les mêmes avantages à la République centrafricaine, au Tchad, à Djibouti, à l'Erythrée, à la Guinée, au Mozambique, au Rwanda, au Soudan et au



Togo. Ces exonérations tarifaires s'appliquent aux importations agricoles et minérales en provenance de ces pays. Les droits de douane sur les produits importés d'Afrique, essentiellement les matières premières, entre dans le cadre de l'objectif de Pékin d'accroître ses importations en

provenance de l'Afrique de 100 milliards de dollars actuellement à 300 milliards de dollars à partir de 2035, comme l'a annoncé le président chinois Xi Jinping lors du sommet Chine-Afrique en novembre 2021. Au premier semestre de l'année en cours, les importa-

tions chinoises en provenance de l'Afrique ont augmenté de 19,1% en glissement annuel pour s'établir à 60,6 milliards de dollars. Parallèlement, les exportations chinoises vers le continent africain ont atteint 76,8 milliards de dollars, en hausse de 14,7% sur un an. En 2021, les échanges commerciaux entre la Chine et l'Afrique se sont établis à 254,3 milliards de dollars, en hausse de 35,3%. Une tendance notée depuis déjà plusieurs années. Le continent exporte essentiellement des matières premières, dont des minerais (charbon, cobalt...) et des produits agricoles (coton, peau, produits végétaux, tabac, animaux vivants...) dont l'Empire du milieu est grandement demandeur pour son industrie de transformation et la consommation de sa population de plus de 1,4 milliard de personnes.

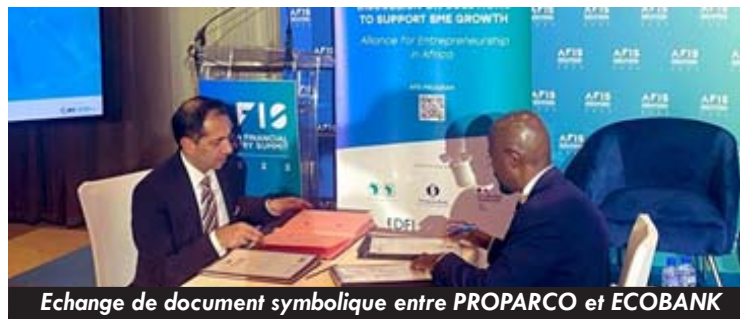
Ghislain

SOMMET AFIS 2022

PROPARCO et ECOBANK Togo s'engagent pour le financement des TPME togolaises

Proparco et Ecobank Togo ont signé le 28 novembre 2022 à Lomé 2 garanties de portefeuille ARIZ et EURIZ, d'un montant total de 4 MEUR, soit 2 MEUR chacune. Cette signature intervient dans le cadre de l'initiative Alliance pour l'entrepreneuriat en Afrique (AforE) qui vise à soutenir le développement du secteur privé et de l'entrepreneuriat en Afrique et promouvoir ainsi des économies dynamiques, compétitives et inclusives sur le continent. Depuis le lancement de

l'Alliance pour l'entrepreneuriat en Afrique, Proparco a apporté 37 M EUR de garantie de portefeuille aux filiales ouest africaine de Ecobank en Côte d'Ivoire, au Ghana, au Sénégal et maintenant au Togo. Ces garanties de portefeuille permettront à Ecobank Togo d'accroître son activité de financement des Très Petites et Moyennes Entreprises (TPME) dans le pays, avec un accent particulier sur l'entrepreneuriat féminin, axe fort de la stratégie du Groupe Ecobank notamment à travers



Echange de document symbolique entre PROPARCO et ECOBANK

son initiative « ELLEVER ». La garantie EURIZ, qui bénéficie du soutien de l'Union européenne et du groupe d'États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OACPS), permettra à Ecobank Togo de soutenir les investissements de TPME à fort impact de développement en partageant 70% du risque de crédit. Elle vise spécifiquement les secteurs sociaux, l'agriculture, les investisse-

ments à co-bénéfice climat et les entreprises détenues ou dirigées par des femmes. Ces offres de prêts garantis par Proparco s'inscrivent dans le cadre de l'initiative française Choose Africa, mise en œuvre par le Groupe AFD, et qui a pour objectif d'engager 3,5 milliards d'euros au bénéfice des start-up, TPE et PME africaines sur la période

2018-2022. « Proparco souhaite, à travers cette énième collaboration avec Ecobank, apporter son appui au renforcement du tissu économique togolais. Ce nouveau partenariat va permettre à Ecobank Togo de renforcer son activité en faveur des TPME et favoriser leur accès aux financements » a déclaré le Directeur Général Adjoint de Proparco, Djilal Khimdje. Pour Paul-Harry Aithnard, Directeur exécutif pour la région UEMOA d'Ecobank, « Les TPME représentant plus de 70% du tissu économique togolais, faciliter leur accès au financement permettra de booster leur productivité, créer de l'emploi et générer plus de valeur pour elles et pour l'économie du pays ».

EAU ET ASSAINISSEMENT

Le Togo recherche 600 milliards FCFA pour financer son Plan directeur à l'horizon 2030

Les travaux de la table ronde sur le financement de l'accès à l'eau sont ouverts à Lomé (Togo) du 1er au 2 décembre 2022 en présence du Premier ministre Victoire Tomegah Dogbé. La rencontre est un cadre de mobilisation des ressources pour le financement de la stratégie nationale d'accès universel à l'eau potable et à l'assainissement et seront abordés des sessions de discussions, la Stratégie d'approvisionnement en eau potable et le Plan directeur du Grand Lomé. D'autres thématiques, notamment le cadre macro-économique du Togo, le cadre juridique et institutionnel du sous-secteur au Togo, l'exploitation du service public d'eau potable au Togo, la vision stratégique de

l'AFD sur le secteur Eau potable seront présentées par les Experts du Ministère de l'Eau et de l'Hydraulique Villageoise, du Ministère de la Promotion des Investissements, de la SP-EAU, de la TdE, de l'AFD, les Consultants, etc. Ces présentations devraient amener les partenaires à prendre des engagements de financement des projets élaborés par l'exécutif togolais pour répondre aux besoins en ressources en eau. Selon le ministre de l'eau et de l'hydraulique villageoise, Tiem Bolidja, pour atteindre cet objectif, il est important de réunir les bailleurs pour « leur exposer de manière exhaustive les besoins afin que chacun puisse apporter sa pierre. Vous savez, normalement, on devait être à 100% d'accès mondiale de l'eau. Raison

pour laquelle nous devons passer à la vitesse supérieure ». Pour Zolika Bouabdallah, Directrice de l'AFD au Togo le succès des futurs investissements financés dans le cadre de cette table ronde sera largement conditionné par les enjeux liés à l'équilibre financier du secteur de l'eau potable et notamment la mise en place d'une politique de tarification satisfaisante pour les différents acteurs. La mobilisation devrait soutenir les financements nécessaires à l'opérationnalisation des Plans Directeurs d'approvisionnement en eau potable dans le Grand Lomé et dans les 13 villes secondaires et pour financer les délégations de service public en milieu semi-urbain et rural. Le plan directeur qui couvre la période de 2023 à 2050, est conçu dans le cadre de l'amé-



Vue d'ensemble au sortie des travaux de la table ronde

lioration de l'approvisionnement en milieu urbain, et vise à restructurer le réseau actuel et à l'équiper en nouvelles infrastructures. Sa réalisation, selon les estimations des autorités, nécessite une enveloppe de 600 milliards FCFA à l'horizon 2030 et de

1.400 milliards FCFA en 2050. Selon les chiffres du gouvernement, le Togo ambitionne à l'horizon 2025, la couverture universelle en eau potable alors que le taux de desserte actuel est de 68% dans les milieux ruraux et de 58% dans les zones urbaines.

Raissa

*Economie & Développement
au coeur de l'actualité
économique*

30 Nov. 17^{ème}
18 Déc.
2022 Foire
Internationale de
LOME

Foire de toutes les opportunités

**Cérémonie
d'ouverture officielle**

Vendredi 02 décembre 2022 | 09h 00
Esplanade du CETEF TOGO 2000



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

Ministère du Commerce, de l'Industrie
et de la Consommation locale

commerce.gouv.tg | @CommercegouvTg | @cetef.tg



QUI SERA
LA REINE?



Sponsor Officiel
depuis 2007



Miss Togo 2023

FINALE

SAMEDI 10 DÉC.

PALAIS DES CONGRÈS

21H00

Entrées

Réservation
au 99 69 88 98

10 000 F / 15 000 F 25 000 F

79 52 70 08 misstogo.tg

